



### Votre dossier :

- Copie d'une pièce d'identité valide
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes signés par vous
- Un « relevé de carrière » ciblé dans le domaine agricole (expériences professionnelles—woofing...)

**Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui (lettre de motivation)**

### Les + de la formation :

- un parcours individualisé à chacun
  - une formation en partenariat avec les professionnels
  - une formation dédiée à la construction du projet d'installation
  - une exploitation sur le site avec 2 ateliers : un en caprin et un en viticulture
  - Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- Un centre garantissant:
- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
  - Une possibilité d'hébergement (50 € la semaine ou 16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner)



### Renseignements & inscriptions :

**CFPPA Olivier de Serres-**  
**1062, chemin du Pradel**

**07170 MIRABEL**

**Tél : 04 75 36 71 80**

[cfppa.aubenas@educagri.fr](mailto:cfppa.aubenas@educagri.fr)

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



Mise à jour le .12/05/2026



## DEVENEZ :

### Responsable d'Entreprise Agricole En obtenant un BPREA

Formation en présentiel (3 jours) et  
distanciel (2 jours)



### CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Cofinancé par  
l'Union européenne



Ne pas jeter sur la voie

<b>Objectifs</b>	<p>Etre en mesure de gérer une exploitation agricole. Accéder à la capacité professionnelle agricole permettant d'obtenir les aides à l'installation.</p> <p>Obtenir un diplôme de niveau 4</p>
<b>Public et Prérequis</b>	<p>Etre demandeur d'emploi ou bénéficiaire d'un CPF de transition (ex-CIF)</p> <p>Avoir un projet d'installation réfléchi</p> <p>Avoir effectué une semaine de stage au minimum dans une exploitation</p>
<b>Statut pendant la formation</b>	Stagiaires de la formation professionnelle
<b>Durée</b>	<p>Formation d'une durée de 956h en centre (maximum) et 8 semaines en entreprise.</p> <p><b>2 rentrées selon sa spécialisation :</b> <b>Le 1er octobre 2026 (élevage) et le 5 janvier 2027 (productions végétales)</b></p>
<b>Coût</b>	<p>15,02 € de l'heure stagiaire, soit 14 359,12 € pour le parcours complet</p> <p>Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <a href="https://epl.aubenas.educagri.fr/">https://epl.aubenas.educagri.fr/</a></p>
<b>Admission</b>	<p>Dossier de candidature</p> <p><b>Informations Collectives : tous les mois à partir du 29 janvier 2026 (voir le site Internet)</b></p> <p>Entretien de positionnement</p>
<b>Individualisation de parcours</b>	<p><b>3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel</b></p> <p>Parcours individualisé en fonction du projet- des diplômes acquis—de l'expérience professionnelle.</p> <p>Divers choix possibles de production principale et d'une ou plusieurs activités complémentaires</p>
<b>Indicateurs</b> <small>(données 2024)</small>	<p>Taux de satisfaction : <b>82,7 %</b></p> <p>Taux d'abandon : <b>Aucun</b></p> <p>Taux de réussite : <b>96,4 %</b></p> <p>Taux d'insertion par rapport aux réponses reçues (à 3 mois) : <b>72,7 %</b></p>



### Diplôme organisé en 7 unités capitalisables

#### C1 — Se situer en tant que professionnel

- \* Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- \* Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

#### C2 — Piloter le système de production

- \* Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- \* Gérer le travail

#### C3 — Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : en caprins, en arboriculture, en maraîchage, en viticulture et en volailles fermières (de chair et pondeuses)

- \* Combiner les différentes activités liées aux productions
- \* Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

#### C4 — Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- \* Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
- \* Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

#### C5 — Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- \* Commercialiser un produit ou un service
- \* Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

#### C6 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

**UCARE 1 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE A transfo ou UCARE B Services ou UCARE C Production**

#### C7 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

**UCARE 2 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE « libre »** (y compris nouvelle UCARE A, B ou C) (à l'exclusion de ce qui est déjà traité dans le référentiel national et pas de redondance avec UCARE 1)

**Les Ucares du centre : maraîchage, conduite de verger, pépinière arboricole, transformation fruits et légumes, viticulture, œnologie, accueil à la ferme, volailles fermières (chair et pondeuses), transformation fromagère,**

**Nouvelles pour 2025 : abattage d'arbres et atelier de petits fruits**

D'autres Ucares sont possibles au sein de notre réseau d'établissements partenaires

## Evaluation



Oraux d'explicitation liés à une situation professionnelle sur l'entreprise de stage ou par rapport au projet personnel

Composition du jury : 2 formateurs ou 1 formateur et 1 Professionnel